Image not found or type unknown

Dette perso et compte pro

Par **commercant**, le **01/04/2014** à **15:54**

Bonjour,Je suis commerçant en entreprise individuelle. J'ai ouvert récemment un compte professionnel mais mon banquier l'a ouvert à mon nom et non à celui de l'enseigne du magasin.
Aussi, je viens d'avoir une saisie attribution relatif à une dette personnelle sur le compte pro.

Ont ils le droit?
Le compte pro doit il obligatoirement être à mon nom?

Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés